



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

□□□□ □□□□ □□□□ □□□□□□

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

4.2 Objectifs du projet

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Blank area for providing details on measures and characteristics of the project to avoid or reduce negative impacts.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Blank area for explaining the need for or exemption from environmental evaluation.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

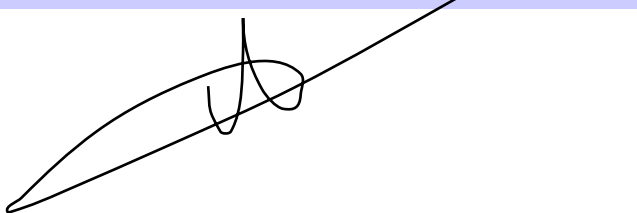
9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

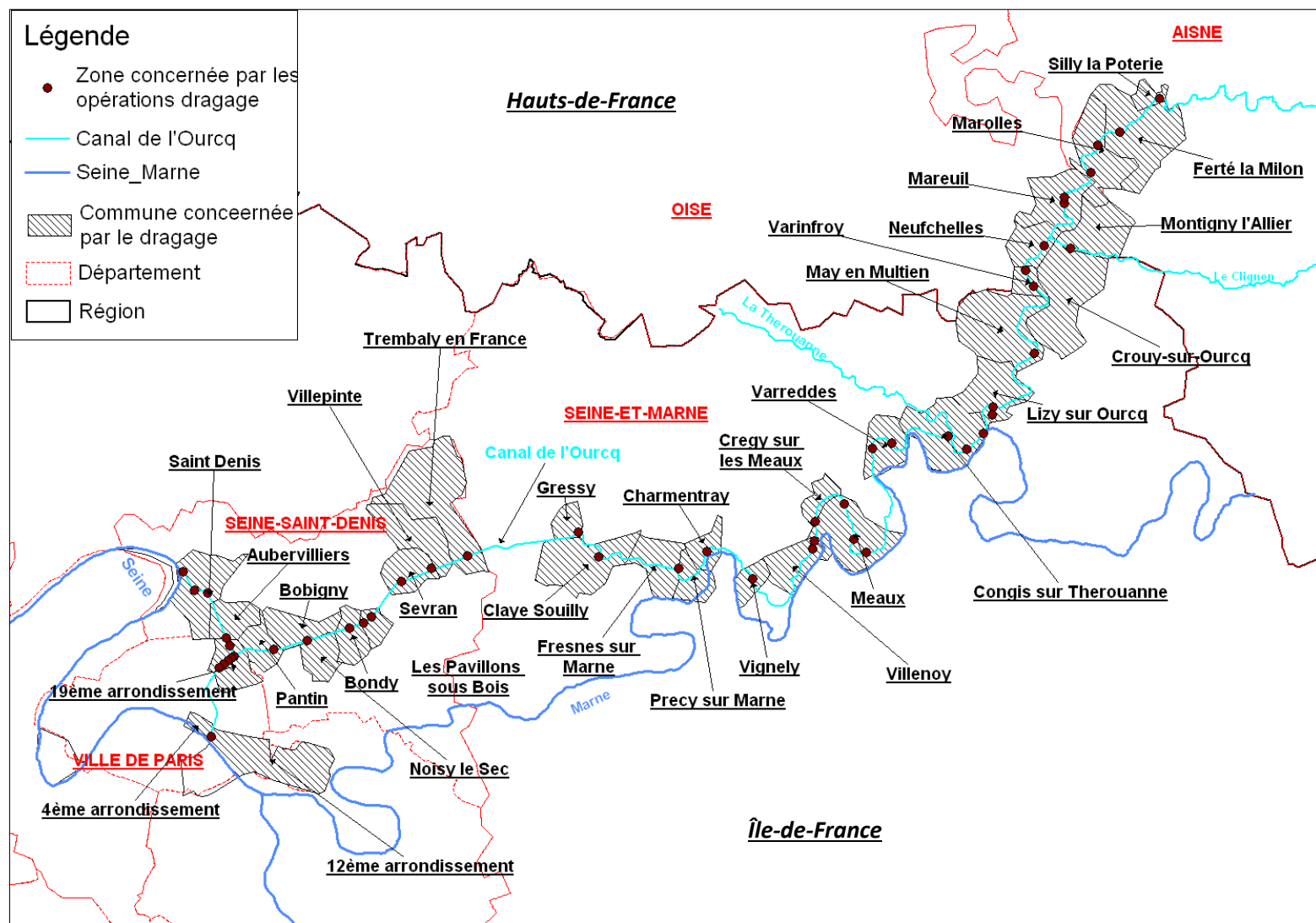
Fait à

le,

Signature

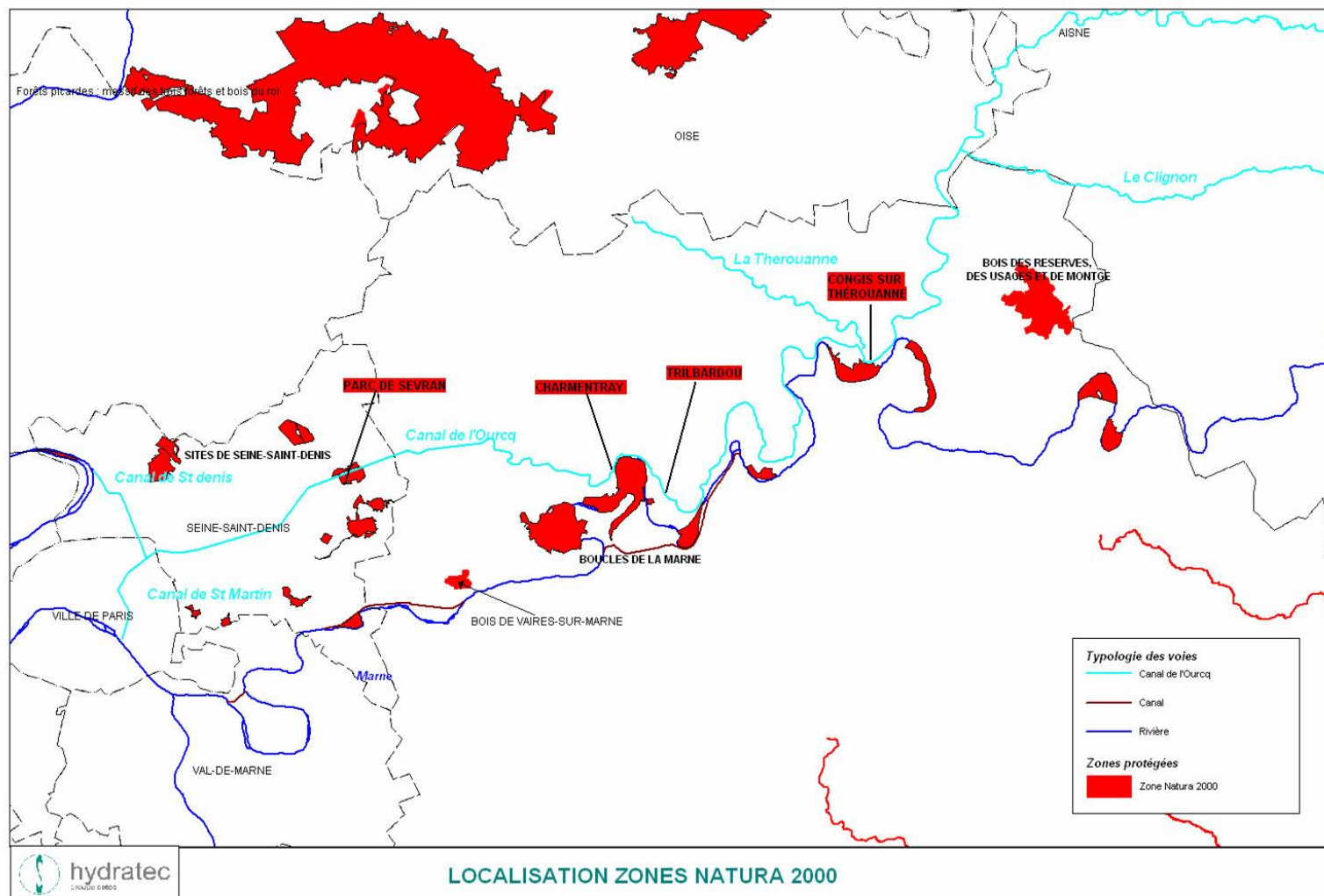


Examen cas par cas PGPOD 2024/2034 - ANNEXE 2 - Localisation de sites et communes concernées par les opérations de dragage



Examen cas par cas PGPOD 2024/2034 - ANNEXE 6 - Localisation des zones Natura 2000

(Source : INPN - Inventaire National du Patrimoine Naturel)



Examen cas par cas PGPOD 2024/2034

ANNEXE 7 - Bilan Petit Gabarit

Le bilan intermédiaire 2013 à 2020 montre que les volumes dragués (47 300 m³) sont 30% inférieurs aux estimations du plan décennal (160 000 m³ pour 8 ans). Les impacts sont donc limités.

Compte tenu des aménagements réalisés en concertation avec les fédérations de pêches des départements concernés, toutes les opérations de dragage réalisées à ce jour ont fait l'objet d'une analyse de leur impact sur le milieu et de mesures d'accompagnement. Le tableau suivant mis à jour fait état d'un bilan des dragages réalisés (date et volumes) ainsi que des aménagements réalisés, bief par bief.

bief / écluses	Sites	2013 (m3)	2014 (m3)	2015 (m3)	2016 (m3)	2017 (m3)	2018 (m3)	2019 (m3)	2020 (m3)	TYPLOGIE	IMPACT PISCICOLE	Aménagements écologiques réalisés bief par bief	Bilan et perspectives
ECLUSE SEVRAN	amont Sevrans + sas	1260							1050	Ourcq touristique Écluses (sas, amont et aval immédiats), vannages	FAIBLE		
BIEF 2 Ourcq	gare de Villepinte (des sablons)			742						Ourcq touristique Gares de retournement utiles à la navigation	FORT	2019/ Villepinte Gare des sablons: création d'une zone refuge en rive droite sur 40 ml	L'abandon de la gare des sablons en 2018 a permis de créer une zone refuge pérenne.
	gare de Claye Souilly	821								Ourcq touristique Gares de retournement utiles à la navigation	FORT		2016 à 2019/ Tremblay en France 2016 / Aval passerelle Lambert : création zone refuge (110ml) et plantations dans la surlargeur du DPF.
	gare de Gressy				450					Ourcq touristique Gares de retournement utiles à la navigation	FORT	2019 / Gare des moises (envasée): isolement d'une zone refuge sur 100 mL 2019 / Aval passerelle Florimond: confortement de berge en bois sur 200ml + création zone refuge sur 50ml.	Aménagements pérennes, avec la création de 2016 à 2019 de zones refuge avec plantations dans les sur-largeurs du DPF.
	virages amont Gressy 800ml				1750					Ourcq touristique Virages (hors abords de berges 1,5 m)	MOYEN		
ECLUSE FRESNES	écluse de Fresnes AV + sas + AM	801								Ourcq touristique Écluses (sas, amont et aval immédiats), vannages	FAIBLE		
BIEF 3 Ourcq	gare de bel air Charment ray			765						Ourcq touristique Gares de retournement utiles à la navigation	FORT	Le bief est petit et très en talus, exigences fortes de maintien des digues classées. Les mesures d'accompagnement sont proposées sur la gare des moises bief 2.	Mesures d'accompagnement pérennes avec l'abandon de la gare des Moises.

ECLUSE VIGNELY	écluse de Vignely AV +sas +AM	1917								Ourcq touristique Gares de retournement utiles à la navigation	FAIBLE		
BIEF 4 Ourcq	Aucun dragage												
ECLUSE VILLENY	sas écluse de Villenoy	136								Ourcq touristique Gares de retournement utiles à la navigation	FAIBLE		
BIEF 5 Ourcq	virages (4) d'Isles les Villenoy	570								Ourcq touristique Virages (hors abords de berges 1,5 m)	MOYEN	Décision d'abandon de la gare des Cordeliers et de la gare de la sucrerie, en cours d'envasement.	Création zone refuge programmée selon niveau d'envasement.
ECLUSE MEAUX	Aucun dragage												
BIEF 6 Ourcq	Aucun dragage												
ECLUSE VARREDES	amont sas aval écluse de Varredes			852					Rep orté	Ourcq touristique Gares de retournement utiles à la navigation	FAIBLE		
BIEF 7 Ourcq	gare de la maladrerie			135						Ourcq touristique Gares de retournement utiles à la navigation	FORT	2017 / Décision d'abandon de la gare de la Maladrerie et de la gare de Congis, en cours d'envasement 2019/ Gare de Lizy sur Ourcq (gare envasée) Création zone refuge en rive droite (50 ml). Végétation hydrophyte existante importante. 2018/ Rive droite de la grivette Création de surlargeur avec adoucissement des talus pour accueillir une frayère.	Création de zones refuge programmées, selon niveau d'envasement sur les gares abandonnées. Les zones aménagées à la gare de Lizy et sur la Grivette apportent une amélioration importante des conditions de fraie sur ce bief.
	gare de Congis			766						Ourcq touristique Gares de retournement utiles à la navigation	FORT		
	bras amont vannage Therouanne			300						Ourcq touristique Écluses (sas, amont et aval immédiats), vannages	FAIBLE		
	Clignon	4263					5532			Ourcq touristique Affluents et canaux d'amenée	MOYEN		
	Gare de Villers les Rigault				790					Ourcq touristique Gares de retournement utiles à la navigation	FORT		
ECLUSE MAREUIL	Écluse Mareuil (sas, amont et aval immédiats)	221		102					repor té	Ourcq touristique Écluses (sas, amont et aval immédiats), vannages	FAIBLE		
BIEF 8 Ourcq	gare du port de Mareuil Chenal unique ment			1938					repor té	Ourcq touristique Chenal de navigation (hors abords de berges 1,5 m)	FAIBLE		
ECLUSE QUEUE D'HAM	sas écluse Queue d'Ham, aval et amont immédiat	170	1739	187			400			Ourcq touristique Écluses (sas, amont et aval immédiats), vannages	FAIBLE		
BIEF 9 Ourcq	amont Queue d'Ham									Ourcq touristique Chenal de navigation (hors abords de berges 1,5 m)	FAIBLE		

ECLUSE MAROLLE	Écluse Marolles (sas, amont et aval immédiats)	685	475	102			2365			Ourcq touristique Écluses (sas, amont et aval immédiats), vannages	FAIBLE			
BIEF 10 Ourcq	4 virages en av écluse Ferté Milon		1036							Ourcq touristique Virages (hors abords de berges 1,5 m)	MOYEN	2018/ Bras de Nimer Création d'une vaste zone de frayère en pente douce démarrant de l'extrémité du bras. Apport de sédiments issus du curage de l'écluse de Marolles	Les aménagements sur ce bras ont permis de créer une zone de fraie en connexion directe avec le bief.	
	virage amont écluse Marolles		880							Ourcq touristique Virages (hors abords de berges 1,5 m)	MOYEN			
	sortie bras platierie - passerelle Ferté Milon					300					Ourcq touristique Chenal de navigation (hors abords de berges 1,5 m)	FAIBLE		
ECLUSE FERTE MILON	amont ecluse Milon + sas		690	826	400		955		1050	Ourcq touristique Écluses (sas, amont et aval immédiats), vannages	FAIBLE			
BIEF 11 Ourcq	amont Milon + sortie bras lamiche	1401								Ourcq touristique Chenal de navigation (hors abords de berges 1,5 m)	FAIBLE			
	3 virages en amont ecluse		1070							Ourcq touristique Virages (hors abords de berges 1,5 m)	MOYEN	2017/ La Ferté Millon : Reconnexion d'une annexe hydraulique à la rivière Ourcq canalisée (en rive droite) 2018/ Fossé st Waast (Ru de Bouvresse) curage du ru et évasement du fossé sur une centaine de mètres au démarrage du canal Suivi par la fédération de pêche de l'Aisne : aménagement qualifié de fonctionnel. Inventaire piscicole réalisé le 14/05/2018.	Aménagements écologiques pérennes	
	Silly / virages, rampe et darse	1846	861	702	550		1290		1100	Ourcq touristique Dragage extrémité amont du canal à proximité du débouché de la Savières et de la rivière Ourcq amont.	TRES FAIBLE			
	TOTAL annuel	14 091	6 751	9 307	3 450	0	10 542	0	3200					
	TOTAL 2013 à 2017	33600												
	TOTAL 2013 à 2020	47342												

Examen cas par cas PGPOD 2024/2034

ANNEXE 8 - Bilan Grand Gabarit

Le bilan intermédiaire 2013 à 2020 montre que les volumes dragués (17 500 m³) **sont 16 % inférieurs aux estimations** du plan décennal (112 000 m³ pour 8 ans). Les impacts sont donc limités. Il n'y a par ailleurs eu aucun dragage en 2019.

Le tableau suivant mis à jour fait état d'un bilan des dragages réalisés (date et volumes) ainsi que des aménagements écologiques réalisés, bief par bief.

L'analyse est représentée dans un tableau à double entrée : impact en regard de chaque site dragué.

bief / écluses	Sites	2013 (m3)	2014 (m3)	2015 (m3)	2016 (m3)	2017 (m3)	2018 (m3)	2019 (m3)	2020 (m3)	TYPOLOGIE	IMPACT PISCICOLE	Aménagements écologiques réalisés bief par bief	Bilan et perspectives
canal St Martin													
BIEFS 1 à 3 St Martin	Canal Saint- Martin / chômage				3 000					Canal à grand gabarit Chenal de navigation profond (hors abords des berges 1,5m)	FAIBLE	2018 Experimentation d'un îlot de biodiversité en aval RG du Pont de la Grange aux Belles	
BIEF 4 St Martin	Port de l'arsenal					385				Canal à grand gabarit Haltes nautiques	MOYEN	2017 compensation par modules de frayères et nurseries	Suivi en cours. Bilan intermédiaire sept. 2020
canal St Denis													
BIEF 3 St Denis	Gare de virage en aval du pont du Landy	510		510						Canal à grand gabarit Gares de retournement utiles à la navigation	FAIBLE		
	Entre le pont du Landy et l'amont de l'écluse 4								381	Canal à grand gabarit Zones d'amarrage activités(fret /chantiers)	FAIBLE		
	Stationne- ment peniche de fret / chantier amont écluse						1 260			Canal à grand gabarit Zones d'amarrage activités(fret /chantiers)	FAIBLE		

BIEF 4 St Denis						1 800			Canal à grand gabarit Zones d'amarrage activités(fret /chantiers)	FAIBLE		
	canal de l'Ourcq											
BIEF 1 Ourcq	Bassin de la Villette / baignade					1 500			Canal à grand gabarit Chenal de navigation profond (hors abord des berges 1,5m)	MOYEN	2020 Experimentation d'un îlot de biodiversité en amont RD du Pont de Crimée	
	Paris, rond point des canaux			429					Canal à grand gabarit Chenal de navigation profond (hors abord des berges 1,5m)	FAIBLE		
	Pantin atelier	1 400							Canal à grand gabarit Chenal de navigation profond (hors abord des berges 1,5m)	FAIBLE		
	Pantin/Anciennes douanes rive gauche		2 293						Canal à grand gabarit Chenal de navigation profond (hors abord des berges 1,5m)	FAIBLE		
	Bobigny, pont RFF			25					Canal à grand gabarit Chenal de navigation profond (hors abord des berges 1,5m)	FAIBLE		
	Bobigny, ECO Parc						720		Canal à grand gabarit Zones d'amarrage activités(fret /chantiers)	FAIBLE		
	Engelhard								Canal à grand gabarit Zones d'amarrage activités(fret /chantiers)	FAIBLE		
	Parc de la Bergère zone de déchargement pour port /péniches de fret						900		Canal à grand gabarit Zones d'amarrage activités(fret /chantiers)	FAIBLE		
	Port de Bondy							267	Canal à grand gabarit Zones d'amarrage activités(fret /chantiers)	FAIBLE		
	Pavillons s/b, quai d'Amsterdam	800							Canal à grand gabarit Chenal de navigation profond (hors abord des berges 1,5m)	FAIBLE		

	Pavillons s/b, fosse grand gabarit	800								Canal à grand gabarit Chenal de navigation profond (hors abord des berges 1,5m)	FAIBLE		
	Pavillons-sous-bois, gare de virage			511						Canal à grand gabarit Gares de retournement utiles à la navigation, darses	MOYEN	attente des resultats d'experimentaion	
	Bobigny, pont RFF			25						Canal à grand gabarit Chenal de navigation profond (hors abord des berges 1,5m)	FAIBLE		
	TOTAL annuel	3 510	2 293	1 500	3 000	1 885	4 680	0	648				
	TOTAL	17 516											

Examen cas par cas PGPOD 2024/2034

ANNEXE 10 – Cartographie des impacts piscicoles potentiels grands gabarit

La cartographie suivante met en relation la typologie et les caractéristiques des canaux avec la potentialité de présence de frayères et donc d'un impact piscicole, faible, moyen ou fort. Elle a fait l'objet de discussions entre les différents acteurs (police de l'eau, fédérations de pêche).

Sur l'UHC petit gabarit, 6 zones « types » ont ainsi été identifiées avec estimation de leur impact théorique :

- **Gares de retournement utiles à la navigation**
- **Virages (hors abords de berges 1,5 m)**
- **Affluents et canaux d'aménée**
- **Chenal de navigation (hors abords de berges 1,5 m)**
- **Écluses (sas, amont et aval immédiats), vannages**
- **Dragage extrémité amont du canal de l'Ourcq à proximité du débouché de la Savières et de la rivière Ourcq Amont. Communes concernées : Silly la Poterie, La Ferté Milon (Bief 11).**

Zones et motifs d'intervention		Paysage (étude biodiversité)	Fréquence dragage	Impact piscicole	Précisions
Gares de retournement	Zone de retournement des bateaux indispensables à la navigation. Dans ces zones, le courant est plus faible que dans le canal, la vase se dépose progressivement et ne permet plus de maintenir le tirant d'eau nécessaire à la navigation.	canal authentique, champêtre ou sauvage, selon les lieux	Occasionnel	Fort	Le dragage n'est jamais réalisé sur les berges de la gare, mais uniquement sur la partie centrale permettant la giration des bateaux. Selon les gares, la surface draguée est différente, et l'impact plus ou moins important.
Virages (hors abords de berges 1,5 m)	Accumulation de vases pouvant gêner la navigation. Le canal est par endroit sinueux et la vase s'accumule sur les côtés extérieurs des virages. Lorsque le chenal n'est plus assez large pour le passage des bateaux, le dragage devient indispensable pour rétablir le tirant d'eau nécessaire. Seul le chenal est dragué, les abords des berges sont préservés sur 1m50 de chaque côté.	canal authentique, champêtre ou sauvage, selon les lieux	5 ans et plus	Moyen	L'impact doit être analysé en fonction du nombre d'années pendant lesquelles la vase s'est lentement déposée et de la présence d'herbiers à proximité permettant aux poissons de se réfugier pendant la période de dragage.
Affluents et canaux d'aménée	Accumulation de vases pouvant gêner l'aménée d'eau. Le canal est alimenté par la rivière de l'Ourcq et quelques canaux d'aménée et affluents. Un dragage occasionnel est nécessaire pour permettre à l'eau de passer.	canal authentique, champêtre ou sauvage, selon les lieux	6 ans et plus	Moyen	L'impact doit prendre en compte la surface concernée par rapport au linéaire concerné et les possibilités offertes aux poissons de trouver refuge pendant le temps du dragage.

Chenal de navigation (hors abords de berges 1,5 m)	Navigation, courant plus fort et hauteur d'eau plus importante non propices à la fraie.	canal authentique, champêtre ou sauvage, selon les lieux			L'impact est faible car l'observation de terrain a mis en évidence l'absence de zones de fraie dans la partie centrale du canal, non propice car profonde. C'est sur les abords des berges que la végétation aquatique et semi aquatique est présente et que les poissons trouvent un biotope qui les intéresse. Ces abords ne sont pas dragués.
Écluses (sas, amont et aval immédiats), vannages	Ouvrages hydrauliques dont les manœuvres sont nécessaires à la navigation et non propices à la fraie. À l'amont des écluses, la vase vient s'accumuler car elle est bloquée par les portes d'écluses, manœuvrées occasionnellement. Le dragage peut être nécessaire pour le bon fonctionnement des ouvrages. À l'aval, la vase s'accumule moins mais l'absence de courant dans cette zone crée un dépôt.	canal authentique, champêtre ou sauvage, selon les lieux	tous les deux à 5 ans	Faible	L'impact est faible car le dragage doit être réalisé régulièrement et la végétation n'a pas le temps de coloniser le milieu.
Dragage extrémité amont du canal de l'Ourcq à proximité du débouché de la Savières et de la rivière Ourcq Amont.	Dépôt lors de chaque crue hivernale (déc. à mars), dragage en avril. Ces besoins de dragage dépendent fortement des conditions météorologiques de l'hiver. Certaines années il n'y a pas de dépôt important. Communes concernées : Silly la Poterie, La Ferté Milon (Bief 11).	canal sauvage	très fréquent, tous les ans ou tous les deux ans	Très faible	L'impact est très faible car les dépôts récents ne permettent pas l'installation de frayères.

Examen cas par cas PGPOD 2024/2034

ANNEXE 10 – Cartographie des impacts piscicoles potentiels grand gabarit

Cette cartographie met en relation la typologie et les caractéristiques des canaux avec la potentialité de présence de frayères et donc d'un impact piscicole, faible, moyen ou fort. Elle a fait l'objet de discussions entre les différents acteurs (police de l'eau, fédérations de pêche).

Sur l'UHC grand gabarit, 5 zones « types » ont ainsi été identifiées avec estimation de leur impact théorique :

- **Gares de retournement utiles à la navigation**
- **Haltes nautiques**
- **Ports urbains**
- **Zones d'amarrage activités (fret /chantiers)**
- **Chenal de navigation (hors abords de berges 1,5 m)**

Zones d'intervention et justification / CANAL À GRAND GABARIT		code couleur visuel (étude biodiversité Canaux)	Fréquence	Impact piscicole	justification de l'impact
Gares de retournement utiles à la navigation	Zone de retournement des bateaux indispensables à la navigation.	canal urbain, authentique ou champêtre, selon les lieux	7 ans et plus	Moyen	Le dragage n'est jamais réalisé sur les berges de la gare, mais uniquement sur une partie centrale permettant la giration des bateaux. Selon les gares, la surface draguée est différente, et l'impact plus ou moins important.
Haltes nautiques	Accumulation de vases pouvant gêner la navigation.	canal urbain	8 ans et plus		L'impact est analysé selon le site dragué en fonction de l'observation terrain réalisé préalablement. La profondeur et la surface draguée entrent également en ligne de
Ports urbains	Accumulation de matériaux, involontairement déversés lors de déchargements	canal urbain	9 ans et plus		

Zones d'amarrage activités (fret /chantiers)	Accumulation de vases pouvant gêner le stationnement des péniches de fret. Le canal s'envase progressivement surtout sur les abords. Ces zones sont profondes et les murs de quai des berges ne favorisent pas la vie piscicole.	canal urbain	occasionnel (fonction des chantiers)		compte pour évaluer l'impact. ,
Chenal de navigation profond (hors abords des berges 1,5m)	Navigation, courant et hauteur d'eau importante non propices à la fraie.	canal urbain, authentique ou champêtre, selon les lieux	tous les deux à 5 ans	Faible	L'impact est faible car l'observation de terrain a mis en évidence l'absence de zones de fraie dans la partie centrale du canal, non propice car profonde. C'est sur les abords des berges que la végétation aquatique et semi aquatique est présente et que les poissons trouvent un biotope qui les intéressent. Ces abords ne sont pas dragués